

**SMART CITIES****La Métropole Nice Côte d'Azur équipe sa flotte de véhicules d'une solution d'autopartage nouvelle génération avec VULOG, leader mondial des technologies d'autopartage, pour optimiser la gestion de son parc automobile**

Nice, le 14 décembre 2016 – VULOG a déployé sa solution d'autopartage sur la flotte de véhicules de la Métropole Nice Côte d'Azur. VULOG, fleuron de La FrenchTech, conforte ainsi sa position de leader des technologies d'autopartage nouvelle génération.

**Des voitures connectées au service de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur**

Engagés dans une politique de transport volontariste « éco-responsable » souhaitée par Christian Estrosi, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et le CCAS ont mutualisé la gestion de leur parc automobile pour une meilleure gestion des ressources et une réduction des dépenses et du nombre de véhicules affectés. Ce mode de gestion a permis une économie de frais de gestion de 10 %, de réduire le parc thermique au profit de véhicules électriques, de systématiser la dimension environnementale dans la gestion du parc et de sensibiliser l'ensemble des conducteurs à l'Eco-conduite.

**Aujourd'hui, la Métropole Nice Côte d'Azur va encore plus loin dans cette démarche et équipe sa flotte de véhicules de la solution d'auto-partage nouvelle génération VULOG, leader européen dans le domaine.**

Les **36 véhicules** sont disponibles sur réservation et répartis sur **5 stations**, à la disposition des services de la Métropole Nice Côte d'Azur, parmi des **Renault Zoé, Kangoo ZE et Toyota Yaris Hybrid**. VULOG fournit la technologie embarquée nécessaire au bon fonctionnement de ce service innovant, transformant la flotte en **véhicules intelligents** (communication, ouverture par badge...), ainsi que les applications web de réservation et de gestion de la flotte.

La solution proposée permet de faciliter l'accès des véhicules à l'ensemble des collaborateurs et d'en optimiser la gestion. Depuis son lancement en Juillet 2016, plus de **3000 trajets** ont été réalisés, confirmant ainsi son adoption rapide et la réussite de ce projet d'innovation.

*« Face aux défis planétaires environnementaux, j'ai engagé sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur une politique volontariste axée sur la ville intelligente, l'innovation et le développement durable. Mon ambition est de faire de notre territoire un exemple en la matière. Référencée, à l'heure actuelle, comme « Métropole pionnière sur le terrain de la smart city » par le Ministère de l'Environnement et de l'Energie, elle est devenue un modèle d'innovation. Je souhaite aller toujours plus en avant et pour cela, j'ai lancé de nombreux grands projets urbains au cœur desquels j'ai inscrit le respect de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et le rayonnement international. Mais, je sais que le volontarisme des collectivités est nécessaire pour accompagner l'évolution des mentalités. Cette solution d'autopartage nouvelle génération pour optimiser la gestion de notre parc automobile permet d'aller plus loin dans notre démarche qui consiste,*

*notamment, à modifier les habitudes au travers d'initiatives pour mieux vivre collectivement. Enfin, je suis particulièrement fier de rappeler que nous avons accompagné, Vulog - aujourd'hui leader mondial des technologies d'autopartage - par le biais de notre Pépinière d'Entreprises Nice Côte d'Azur dans son développement et dans sa conquête de nouveaux marchés. Preuve que notre stratégie d'un développement économique, basée sur l'innovation et les nouvelles technologies, porte ses fruits !* », indique Christian Estrosi, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

*« Ce nouveau projet montre l'intérêt grandissant des collectivités pour l'autopartage, véritable levier d'amélioration de la mobilité pour les collaborateurs et citoyens. Après le premier projet d'autopartage public Auto Bleue lancé en 2011 par la Métropole Nice-Côte d'Azur, nous sommes heureux que nos chemins se croisent à nouveau »,* indique Grégory Ducongé, Directeur Général de VULOG.

## L'autopartage, pierre angulaire des Smart Cities

Avec plus de **130 000 véhicules partagés dans le monde**, l'autopartage connaît aujourd'hui une forte croissance, portée notamment par des services de nouvelle génération, le Free Floating. Ces services, qui ne nécessitent ni station ni réservation, assurent à l'utilisateur une mobilité plus flexible, spontanée et sans contrainte. La communauté dans son ensemble en retire des bénéfices importants avec un impact démontré sur la réduction du nombre de véhicules dans les villes, et donc une diminution du trafic et de la pollution. Ces services se développent principalement en Europe et Amérique du Nord, mais tardent à être adoptés en France. Vulog, expert international sur les services de mobilité de nouvelle génération, estime que le marché de l'autopartage atteindra environ **1 million de véhicules en 2020**, dont plus de la moitié sera en Free Floating.

### A propos de VULOG

VULOG est précurseur et leader européen des technologies de carsharing. La société propose une solution complète : technologie embarquée, plateforme logicielle et applications mobiles. Mise à disposition des opérateurs de mobilité, ces derniers peuvent ainsi mettre en place tous les types d'autopartage - public ou en entreprise - avec une utilisation des véhicules en boucle (« Round Trip ») ou en libre service (« Free Floating / One Way »). La solution offerte par VULOG est entièrement compatible avec tous les types de véhicules. Le Free Floating assure notamment à l'utilisateur une mobilité plus flexible, spontanée et sans contrainte. VULOG en a acquis une reconnaissance internationale dans un marché qui représentera 600 000 véhicules et plus de 30 millions d'utilisateurs en 2020. La société, experte dans l'accompagnement de projets de grande ampleur - flottes de plus de 250 véhicules - accompagne ses clients partout dans le monde tels que : opérateurs de mobilité, loueurs, constructeurs, gestionnaires de flotte, collectivités, etc. [www.vulog.com](http://www.vulog.com)

### A propos de la politique menée par la Métropole Nice Côte d'Azur en matière de gestion de son parc automobile

Engagée dans une politique volontariste « éco-responsable » et pour donner l'exemple, la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et le CCAS ont mutualisé la gestion de leur parc automobile - pour assurer les services rendus au public dans un certain nombre de domaines (propreté ; nettoyage ; collecte ; espaces verts...) - dès janvier 2010 et ont procédé à l'acquisition de 142 véhicules électriques qui sont venus remplacer des véhicules thermiques vieillissants et énergivores. Majoritairement des véhicules électriques (VE) légers, ils sont mis à disposition des agents des 3 collectivités. Deux systèmes de gestion cohabitent :

- 36 VE sont disposés en libre service dans cinq sites d'auto-partage. Cette organisation, en mutualisant les ressources, a permis de réduire le parc de 50 véhicules thermiques,
- 106 VE sont répartis dans les services pour des missions de proximité (Véhicules officiels, Services généraux, Sports, Propreté, Bâtiments communaux, Espaces verts, MIN, ateliers de l'éducation ...). Ce parc mutualisé est constitué de 6 MIA, 29 ZOE, 44 KANGOO ZE, 3 FLUENCE ZE, 29 GOUPILS, 31 deux roues et 21 véhicules hybrides (Citroën, Peugeot et Toyota Yaris) sont venus compléter le parc.